



Identification du demandeur

Nom : ____________________

Prénom : ____________________

Date de naissance : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Commune de résidence : ____________________

M.D.P.H.I.

Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Isère

DOSSIER DE DEMANDES

POUR LES PERSONNES HANDICAPEES

Dossier à retourner à :

Maison Départementale des Personnes Handicapées de l'Isère
4 avenue Doyen Louis Weil
immeuble le Pulsar
38024 Grenoble Cédex 1

N° AZUR : 0811 00 14 07

N° d'enregistrement de la demande : ____________________

N° de dossier MDPH : ____________________

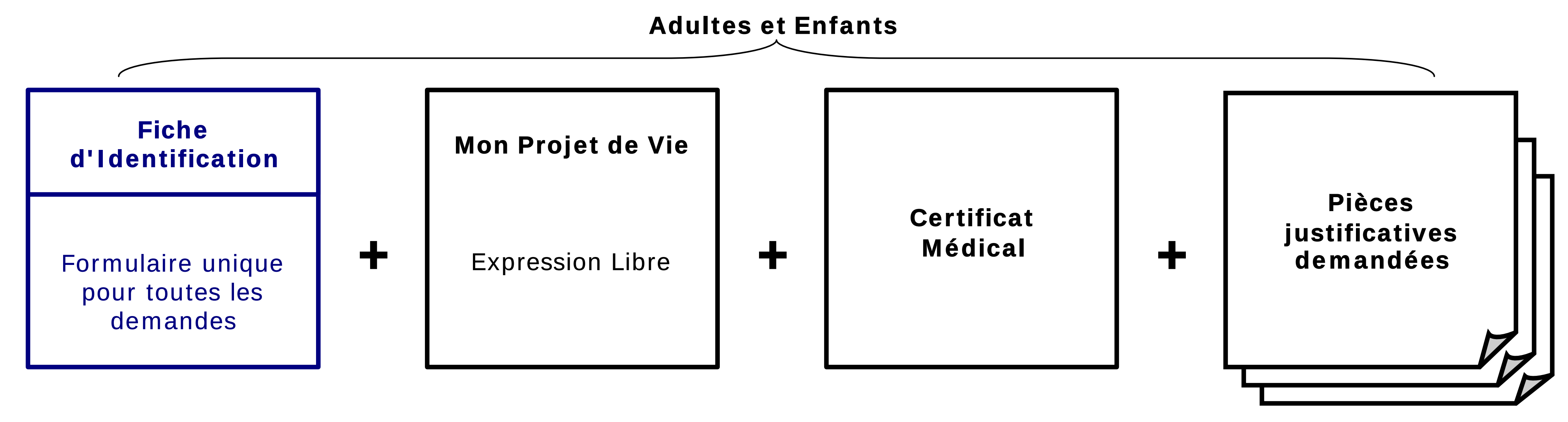
Référent MDPH : ____________________

Territoire : ____________________

Date de réception : |_|_|_|_|_|_|_|_|

Cadre réservé à la MDPH

FORMULATION D'UNE DEMANDE AUPRES DE LA M.D.P.H.I.



+ Selon les besoins, les formulaires nécessaires et leurs pièces justificatives.

Enfants

AEEH

Scolarisation Formation Orientation ESMS

Enfants et Adultes

Demande de Cartes

PCH Renouvellement d'ACTP

Adultes

AAH

Travail Emploi Formation

Orientation ESMS

MODE D'EMPLOI

A quoi sert ce dossier de demande ?

A vous permettre de formuler votre demande.
A regrouper les données nécessaires à la Maison départementale des personnes handicapées de l'Isère et aux financeurs des prestations (CAF, Aide Sociale Départementale).

Qui doit le remplir ?

Vous-même (avec l'aide éventuelle d'un proche) ou votre représentant légal, le cas échéant.
Attention : Tous les imprimés doivent être datés et signés par le demandeur ou son représentant légal (parents pour les enfants, tuteur ou curateur pour les adultes).

Quand doit-il être rempli ?

Vous pouvez présenter une demande :

- pour la première fois : dès que vous le souhaitez et/ou lorsqu'un professionnel vous le conseille,
- de révision : à tout moment si votre situation a évolué,
- de renouvellement : au moins 6 mois avant la date d'échéance afin d'éviter toute rupture des droits.

Quelles informations doit-il fournir ?

Les données nécessaires à l'étude de votre demande :
1 – Renseignements administratifs vous concernant vous, et éventuellement votre représentant légal.
2 – Renseignements sur votre situation actuelle et notamment les dispositifs dont vous bénéficiez déjà.

A quel organisme ce formulaire rempli doit-il être adressé ?

Ce dossier doit être envoyé rempli et accompagné de tous les justificatifs demandés à la M.D.P.H.I., en un exemplaire. Il vous est conseillé d'en conserver une photocopie.